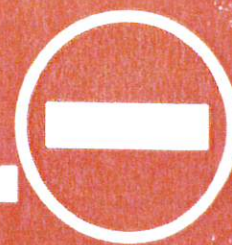


ACCÈS INTERDIT



MASSIF DU VUACHE

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DU SITE



L'accès, la circulation et la présence du public sont **STRICTEMENT INTERDITS** dans l'ensemble du massif du Vuache, incluant espaces boisés, chemins, sentiers et pistes.

TOUS LES USAGES SONT INTERDITS



PIÉTONS



CYCLES



CAVALIERS



VÉHICULES

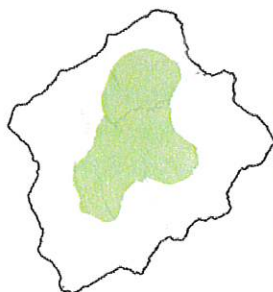


ACTIVITÉS
DE LOISIRS



MESURE COORDONNÉE
AVEC LES COMMUNES DE :

- Chaumont
- Chevrier
- Clarafond-Arcine
- Dingy-en-Vuache
- Savigny
- Vulbens



Massif du
VUACHE



SEULES LES PERSONNES
SUIVANTES SONT AUTORISÉES



Exploitants agricoles et forestiers



Propriétaires et ayants droit



Services publics, secours
et forces de l'ordre



Personnes expressément
autorisées par le Maire



MERCI DE RESPECTER CETTE INTERDICTION

TOUTE PRÉSENCE NON AUTORISÉE CONSTITUE UNE INFRACTION
ET POURRA FAIRE L'OBJET DE SANCTIONS.

ARRÊTÉ MUNICIPAL EN VIGUEUR

